

# LA PRESSE SÉNÉGALAISE, D'HIER À AUJOURD'HUI : ÉVOLUTION ET DIFFICULTÉS DES JOURNAUX SPORTIFS DAKAROIS

Ibrahima SARR et Mamadou KOUMÉ  
Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

## Résumé

Si la presse est née au Sénégal en 1856 avec le *Bulletin administratif du Sénégal*, qui est le premier périodique publié, en revanche le sport n'est apparu que pendant l'entre-deux-guerres avec le football introduit par les Européens. À cette époque, les activités sportives n'intéressaient pas la presse, essentiellement les journaux d'opinion plutôt impliqués dans les luttes politiques et sociales grâce au soutien de groupes d'intérêt politiques, économiques ou raciaux. Il faut attendre la naissance de *Paris-Dakar* en 1933 pour voir le sport prendre progressivement place dans le traitement de l'information. Avec l'engouement suscité par la Coupe d'AOF de football, des journaux sportifs spécialisés ont vu le jour. C'est au lendemain de l'indépendance qu'on assiste véritablement à l'éclosion des titres sportifs au Sénégal. Cet article retrace l'évolution de ces titres et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

**Mots-clés :** presse, sport, journalisme, journalisme de sport, Sénégal

## Abstract

If the press came out in Senegal in 1856 with the *Bulletin administratif du Sénégal*, which is the first published periodical, sport only appeared in the interwar period with football that was introduced by Europeans. At that time, the press wasn't interested in sport, specially the quality newspapers which were rather involved in political and social struggles because of political, economic and racial lobbies' support. It was only in 1933 with *Paris-Dakar* newspaper that sport gradually took place in the treatment of information. With the enthusiasm aroused by the AOF Football Cup, specialized sports newspapers came out. Sports titles truly appeared in Senegal in the period following the independence. This article relates the evolution of those titles and the problems they coped with.

**Keywords:** Press, Sport, Journalism, Sports journalism, Senegal

## INTRODUCTION

De nombreux travaux ont été consacrés aux médias au Sénégal. Ils vont de l'histoire de la presse aux relations entre médias et pouvoir en passant par l'étude de la place des langues

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE  
SUDLANGUES

<http://www.sudlangues.sn/>  
sudlangues@gmail.com

ISSN :08517215

BP: 5005

N° 24 - Décembre 2015

Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 77 548 87 99

nationales, le statut du journaliste professionnel, les griots-journalistes, la couverture des campagnes électorales, la presse quotidienne et celle d'opinion, les sites d'information en ligne, etc.

Il n'y a pas de travaux scientifiques sur la presse sportive sénégalaise. Leur absence s'explique par le fait que pendant longtemps, le sport a souffert du mépris des élites intellectuelles. Ce manque de considération pour le sport a déteint sur la profession des journalistes. L'élite des journalistes professionnels rechignait à couvrir l'actualité sportive. Le sport n'était pas considéré comme une activité noble dans la presse contrairement à la politique, à l'économie et à l'actualité internationale. Cette situation fait que les services « sports » des médias de la place ont attendu pendant longtemps avant d'accueillir des produits labellisés « CESTI ».

Le journalisme de sport n'était pas également considéré comme un objet de recherche digne de ce nom. C'est pourquoi, malgré l'abondante littérature sur les médias au Sénégal, il n'y a pas d'études axées sur la presse sportive sénégalaise et ses animateurs. Même si l'on peut trouver des informations éparses sur les journaux sportifs sénégalais dans des études portant sur le sport, « aofien » et postcolonial, dans des catalogues consacrés à la presse sénégalaise ou dans des ouvrages magnifiant la carrière de Alassane Ndiaye dit « Allou », pionnier et figure emblématique du reportage sportif au Sénégal<sup>1</sup>.

L'objectif de cette contribution est de combler l'absence de travaux académiques sur un segment du journalisme au Sénégal : celui de sport. Longtemps considéré comme un genre mineur, le journalisme de sport présente aujourd'hui un certain intérêt aux yeux du public et attire de plus en plus de jeunes professionnels. Les brillants résultats de l'équipe nationale de football ont amené beaucoup de Sénégalais à s'intéresser à la rubrique sportive. Cet engouement pour l'information sportive a rendu crédible le journaliste sportif. Il découle également de la vedettarisation - la proximité de la star avec le public - rendue possible par la fascination de l'image télévisuelle. Il s'y ajoute la fréquence des événements sportifs, la prépondérance de l'actualité sportive internationale, notamment celle touchant les footballeurs professionnels sénégalais à l'étranger, sans compter un paysage médiatique ouvert et l'émergence d'acteurs socialement valorisés comme les champions des arènes sénégalaises.

Mettre la focale sur les journaux sportifs constitue un autre angle pour observer et analyser l'évolution de la presse au Sénégal, de ses acteurs et de ses difficultés. La présente étude décrit cette évolution. Mais, pour éviter de présenter un papier trop long, nous avons volontairement pris le parti de ne pas évoquer les animateurs des journaux sportifs. Ils feront l'objet d'un autre article.

Notre démarche a consisté à dépouiller tous les titres sportifs<sup>2</sup>. Les informations recueillies ont été complétées par l'exploitation de documents administratifs comme les arrêtés

<sup>1</sup> Pour certains de ces travaux, nous renvoyons le lecteur à la première partie de cette contribution.

<sup>2</sup> Le dépôt légal des journaux sportifs de la période coloniale et de la première décennie du Sénégal postcolonial se trouve à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN). Toute la collection de *Zone II* est disponible au *Soleil*.

ministériels portant sur l'octroi et la répartition de l'aide à la presse et le rapport de la Chambre des affaires administratives de la Cour des comptes sur la gestion de cette aide. Nous avons également eu des entretiens semi-directifs avec les promoteurs des journaux étudiés et avec d'anciens journalistes sportifs.

Cette contribution est scindée en deux grandes parties. Dans la première partie, nous évoquerons l'évolution des titres, de la période coloniale à celle postcoloniale. Leur éclosion a surtout été rendue possible par les succès du sport dans les colonies, notamment la Coupe d'AOF, et dans le Sénégal postcolonial avec les bons résultats du basket-ball, les belles affiches du football et les exploits de l'équipe nationale, les « combats du siècle » de la lutte sénégalaise. En somme, il s'agit de retracer la trajectoire d'une partie de la presse sénégalaise qui a été longtemps ignorée. Malgré l'impression de dynamisme qu'elle a longtemps donnée, la presse sportive sénégalaise a du mal à émerger en raison de nombreux goulots d'étranglement. Dans la seconde partie de ce papier, nous verrons qu'elle est confrontée à des difficultés structurelles et conjoncturelles. Les premières sont liées aux maux qui gangrènent la presse sénégalaise dans son ensemble : lectorat évanescant, faible pouvoir d'achat du public, problème de distribution, difficulté d'accès à la publicité vampirisée par les « médias d'État » - comme le journal *Le Soleil* et la Radiodiffusion et Télévision du Sénégal (RTS), répartition inégale de l'aide à la presse. Quant aux difficultés conjoncturelles, elles découlent des mauvaises performances du sport sénégalais qui incitent une partie du public à tourner parfois le dos aux journaux sportifs et à la rubrique « Sports » des quotidiens d'informations générales.

## I. NAISSANCE ET ÉVOLUTION DE LA PRESSE SPORTIVE AU SÉNÉGAL

### 1 – 1 Les journaux sportifs de la période coloniale

Si la presse est née au Sénégal en 1856 - avec le *Bulletin administratif du Sénégal*, le premier périodique publié - en revanche, le sport n'est apparu que pendant l'entre-deux-guerres avec le football introduit par des militaires français et britanniques<sup>3</sup>. Le football suscitait un certain engouement à Dakar. En effet, en juin 1921, des Européens employés dans le commerce ont mis sur pied l'Union sportive des Tireurs de Dakar (USTD) qui comptait en son sein, le premier footballeur africain, Amadou Mix Guèye. Il y avait aussi des équipes indigènes montées par des mécènes blancs. C'est le cas de la Jeanne d'Arc fondée en septembre 1921 par le curé de Dakar, le Père Lecoq. Mais la première équipe exclusivement indigène a vu le jour en juillet 1929, sur initiative d'Amadou Mix Guèye : c'est l'Union sportive indigène (USI).

---

M. Koumé détient une collection complète du *Sportif* et du *Nouveau Sportif* dont il fut le directeur de publication.

<sup>3</sup> Sur l'histoire du football au Sénégal, voir : Koumé (2013) ; S. A. Cissé, *Sénégal : carton rouge*, Dakar : Éd. Niama, 1995 ; B. Ly, « La Coupe d'AOF de football : Facteur d'intégration sociale ». Colloque, *L'AOF : Esquisse d'une intégration africaine*, Dakar, 16-23 juillet 1995 ; B. Ly, *Football : Histoire de la Coupe d'AOF.*, Dakar/Abidjan : NEA, (s. d.), 315 p.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE  
SUDLANGUES**

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/>  
sudlangues@gmail.com

ISSN :08517215

BP: 5005

Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 77 548 87 99

À cette époque, la presse sénégalaise était une presse d'opinion. Elle était parrainée par des groupes d'intérêts, soit économique (avec les maisons de commerce bordelaises ou marseillaises), soit raciaux (blancs, métis et autochtones). Amady Aly Dieng soutient que les thèmes abordés par la presse sénégalaise à cette époque étaient le reflet fidèle de la mentalité et des préoccupations des métis et d'une mince élite noire. Bref, cette presse était la traduction d'une longue lutte sociale au Sénégal (Dieng, 1990 : 38).

Après la Seconde Guerre mondiale, la mise en place de nouvelles institutions dans le cadre de l'Union française et la loi Lamine Guèye du 7 mai 1946, qui accorda la citoyenneté française à tous les habitants de la colonie du Sénégal<sup>4</sup>, donnèrent un nouveau coup de fouet à la vie politique. Cette période est également marquée par un bouillonnement intellectuel favorisé par le foisonnement d'une presse d'opinion qui servit de relais aux partis politiques locaux. On note la naissance d'une vingtaine de titres politiques<sup>5</sup>.

Les activités sportives n'intéressaient pas cette presse. Il faut attendre le 08 février 1933 avec la naissance de *Paris-Dakar* pour voir le sport prendre progressivement place dans le traitement de l'information<sup>6</sup>. Cela a coïncidé avec la naissance d'autres clubs, comme l'Union sportive goréenne et le Foyer France Sénégal en novembre 1933. Outre ces clubs, le sport a connu une pratique plus importante dans les cours d'écoles et les casernes. Mais un des faits les plus marquants a été l'érection, en 1933, du Comité fédéral des sports (CFS) qui avait pour rôle de décerner des titres de champion d'AOF et d'homologuer des records. Dans *Paris-Dakar*, le sport va d'année en année prendre place dans journal avec la couverture de l'actualité sportive « aofienne » et métropolitaine. Ce journal a même eu à lancer, le 08 janvier 1942, *Dakar Jeunes*, un hebdomadaire culturel et sportif (qui a cessé de paraître le 25 février 1943). Entre-temps, il y a eu l'arrêté du 26 avril 1941 qui institua la Charte sportive de l'AOF. De même, des commissions sportives sont instituées pour chaque discipline et des compétitions (football, basket-ball, athlétisme) organisées. Un autre fait significatif est à noter : c'est l'établissement d'un service de l'éducation générale et du sport scolaire et universitaire.

À *Paris-Dakar*, c'est avec la nomination en 1947 d'un ancien footballeur et arbitre, Daniel de Bergevin, comme rédacteur en chef du journal, que le sport y occupa une place prépondérante (Koumé : 1991). À l'époque, le football gagna en popularité avec la création de la Coupe d'AOF. Le succès des éditions de 1947 et 1948, les triomphes des clubs sénégalais comme l'US Gorée, la Jeanne d'Arc de Dakar et leurs stars Raoul Diagne, Ngom Germain et

<sup>4</sup> Avant le vote de cette loi, le Sénégal était divisé en deux parties : les communes de plein exercice dont les habitants, citoyens français, jouissaient de certains droits politiques et le pays du protectorat dont les habitants étaient des sujets français soumis au régime de l'indigénat et du travail forcé.

<sup>5</sup> Il s'agit notamment de *La Condition humaine*, *L'unité*, *La Résistance*, *Afrique noire*, *Le Regroupement*, etc. Voir : Arlette Fontaine, *La presse au Sénégal (1960) : Bibliographie*. Thèse de III<sup>ème</sup> cycle : Faculté des Lettres et Sc. Humaines. Université de Dakar, 1967, p. 2

<sup>6</sup> Sur l'histoire du quotidien *Paris-Dakar*, voir : M. Koumé, *L'évolution de la presse quotidienne au Sénégal : Paris-Dakar (1937-1961) ; Dakar-Matin (1961-1970)*. - Thèse de doctorat sciences de l'information et de la communication : Univ. Paris II, 1991.

Diadhiou Alexandre <sup>7</sup> jouèrent un rôle déterminant dans la popularité de la Coupe d'AOF dans les colonies françaises dont le Sénégal (Koumé : 2013 : 709). En avril 1949, le journal lance un supplément sportif, *Paris-Dakar Sports*.

Avec l'engouement suscité par la Coupe d'AOF et le succès grandissant du football, d'autres ont choisi de mettre sur pied des journaux sportifs. C'est le cas d'*Afriq'Sport* qui a vu le jour le 17 avril 1947. C'est le premier journal sportif publié au Sénégal. C'est un hebdomadaire de huit pages, de format standard, paraissant le jeudi. Son prix était de sept francs au Sénégal et huit francs dans les autres colonies de l'Afrique occidentale française (AOF). Le directeur de publication était J. Le Gac. Mais Gabriel Sorano, l'un des dirigeants de la Jeanne d'Arc de Dakar d'alors, avait beaucoup contribué à la naissance du journal.

Dans le premier numéro, l'éditorialiste explique la naissance du journal en ces termes : « *Afriq'Sport* est né de la ténacité de quelques sportifs qui voulaient à tout prix réaliser un vieux rêve : avoir un vrai journal sportif en AOF ». Le « tirage provisoire » était de 3 000 exemplaires. *Afriq'Sport* traitait tous les événements sportifs (de toutes les disciplines) qui se déroulaient dans l'Hexagone et à Dakar. Mais le plus clair du temps, c'est le sport métropolitain qui occupait la une du journal. *Afriq'Sport* s'intéressait aussi au sport militaire. Si l'on fait foi au dépôt légal, le n° 3, daté du 12 juin 1947 - avec à la une le succès de l'Union sportive de Gorée en finale de la Coupe de l'AOF (1<sup>ère</sup> édition) contre la Jeanne d'Arc de Dakar - est le dernier de la série (Sarr : 1995 : 5). *Afrique Sports* prend le relais. C'est un hebdomadaire de format standard, dirigé par E. Tinelli. Il coûtait quinze francs. Le premier numéro est paru le 6 avril 1949. *Afrique Sports* s'intéressait au sport en AOF, dans le monde et en Métropole. Son comité de rédaction comptait un Sénégalais, M. Diagne. Les autres membres étaient pour la plupart des correspondants qui travaillaient dans les quotidiens et hebdomadaires métropolitains, d'où l'importance de la place accordée au sport hexagonal. Mais il n'y avait aucune indication sur le tirage. Le n° 3 daté du 20 avril 1949, semble être le dernier de la série, si l'on fait foi au dépôt légal (Sarr : 1995 : 5).

En 1955, un autre journal sportif est mis sur le marché : *Afrique Sport*. Son directeur de publication est Joël Decupper alors que Alassane Ndiaye dit « Allou »<sup>8</sup> assumait la fonction de rédacteur en chef. Il y avait aussi Abdoulaye Mathurin Diop à l'époque dirigeant des Espoirs de Dakar et étudiant en droit à l'Université de Dakar<sup>9</sup>. Avec ce nouveau produit, une

<sup>7</sup> Raoul Diagne est le fils du député Blaise Diagne. Il fut sélectionné en équipe de France de football dans les années 1950. Quant à Germain Ngom, il était un défenseur de l'US Gorée, club avec lequel il remporta la Coupe d'AOF en 1954. Il excellait aussi en basket-ball. Alexandre Diadhiou était sociétaire de l'équipe de basket-ball et de football de la Jeanne d'Arc de Dakar. Ce redoutable attaquant souleva en 1952 la Coupe d'AOF sous les couleurs de ce club dakarois.

<sup>8</sup> Alassane Ndiaye dit « Allou » est devenue, quelques années plus tard, une véritable star du reportage sportif à *Radio Sénégal*. Les reportages de cet ancien instituteur, qui faisait référence aux faits et figures historiques et utilisait des expressions savantes et un verbe flamboyant, étaient très suivis dans les centres urbains. « Allou » a eu une grande influence sur le football sénégalais. Voir Koumé (2013 : 710) ; Sarr (1995 : 53-59) ; Cissé (1995) ; D. Guèye, *L'itinéraire d'Alassane Ndiaye dit Allou*, Dakar : GIA, s. d. et B. Ly, *Allou. L'âme d'un peuple ?* Dakar : Presses universitaires de Dakar, 2005, 314 p.

<sup>9</sup> Abdoulaye Mathurin Diop (décédé) est devenu un dirigeant du Jaraaf, club né de la fusion entre le Foyer France Sénégal et les Espoirs de Dakar. Diop a fait partie des figures les plus marquantes de la magistrature sénégalaise.

large place est accordée aux compétitions locales et aux autres colonies de l'AOF. *Afrique Sport* disparaît en 1958. C'est au lendemain de l'indépendance qu'on assiste véritablement à l'éclosion des titres sportifs avec le développement du sport aux échelles nationale et continentale.

## **1 -2 Le boom de la période post indépendance (1960-1990)**

Au début, étaient *Pénalty* et *Bonasport*, lancés respectivement par l'ancien Pdg du *Soleil*, Bara Diouf et Sada Ndiaye. Mais leur apparition coïncidait avec une période de décrue pour les titres sportifs. Cela découlait de l'éclatement et de la disparition de la Ligue d'AOF et de sa Coupe consécutivement au Référendum de 1958 qui a vu la Guinée de Sékou Touré quitter la communauté franco-africaine ainsi qu'à l'accès à l'indépendance, en 1960, des anciennes colonies françaises. Même si le football est resté populaire grâce à la victoire de l'équipe nationale aux Jeux de l'Amitié de 1963, *Pénalty* et *Bonasport* ont connu une vie éphémère contrairement à d'autres titres comme *Omnisport*.

### **Omnisport : La fin sans les moyens**

La naissance de ce titre s'inscrivait dans un contexte de réforme du football sénégalais, après l'échec de l'équipe nationale de football lors de la campagne d'Asmara 1968. Ainsi naquit la « Réforme Lamine Diack », du nom de l'ancien directeur technique national (1966-1968), dont l'objectif était de mettre sur pied des « clubs forts » - par la fusion de nombreuses petites entités de Dakar, Saint-Louis, Kaolack et Ziguinchor - capables d'avoir une effet d'entraînement et générer une équipe nationale de football compétitive (Koumé : 2013 : 715)

*Omnisport* était un hebdomadaire de format tabloïd qui traitait de toutes les disciplines sportives - son titre en fait foi - au Sénégal, en Afrique et dans le monde. Son premier numéro est daté de la semaine du 18 au 24 novembre 1969. Le prix du journal était de 50 francs. « C'est un défi lancé par une équipe de jeunes journalistes armés uniquement de leur enthousiasme et de la conscience que notre pays, voire notre continent, avait besoin d'un périodique qui fût le carrefour, le lieu de rencontre de tous ceux qui aiment le sport », peut-on lire dans l'éditorial du premier numéro. *Omnisport* avait pour directeur de publication, un médecin chirurgien dentiste, Adolphe Ndoye, ancien président du comité exécutif du Jaraaf de Dakar, qui a connu une carrière professionnelle au Stade Rennais sous Henri Guérin. Stéphane A. Ogouki, plus connu sous le nom d'emprunt de Tony Stephen, assumait la fonction de rédacteur en chef. Le comité de rédaction comprenait des journalistes sportifs de renom<sup>10</sup>. *Omnisport* comptait aussi des correspondants dans les régions et dans la sous-région. Cet hebdomadaire couvrait les rencontres internationales comme le V<sup>e</sup> Championnat d'Afrique de Basket-ball masculin en mars 1970 en Egypte et le III<sup>e</sup> Championnat d'Afrique de Basket-ball féminin en avril de la même année à Lomé. Dans le n° 34 daté de la semaine du 07 au 13 juillet 1970, qui coïncidait avec la fin de la saison sportive, les responsables du journal avaient manifesté le désir d'observer une pause pour faire le point et repenser le

<sup>10</sup> Il s'agit de Pathé Fall Dièye, successeur de Alassane Ndiaye « Allou » à la radio, Jules Charles Diallo, Gabriel Jacques Gomis, Justin Mendy, Aly Kheury Ndaw et Pape Racine Sy. Au service photo, il y avait Le Mezzo, Abdoulaye Bâ, Magatte Bâ et Ammadou Mix Guèye.

journal. « *Omnisport* reviendra en octobre prochain, un peu différent dans la présentation mais profondément remanié dans la conception », pouvait-on dire dans l'éditorial. Les raisons en étaient les difficultés financières. Mais cette pause a duré...deux ans. Le journal est réapparu le 9 mai 1973, sous le titre *d'Omnisport nouvelle série*. Le comité de rédaction est resté le même. Gabriel Jacques Gomis est promu rédacteur en chef. Au bout de six numéros, le journal passe à la trappe (le 19 juin 1973).

### **Zone II : Le credo de l'intégration**

C'est un journal lancé par *Le Soleil* en décembre 1979. L'objectif, selon ses promoteurs, était d'aider à la promotion du sport et de la culture au sein de la deuxième zone du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) dont il porte le nom. Le contexte était marqué par l'absence d'un journal sportif et par le développement du sport dans la sous-région. En outre, les victoires de l'équipe nationale en Coupe Amilcar Cabral face au Mali et à Guinée dont les footbals étaient en crise, les succès des clubs sénégalais comme l'Association sportive des Forces armées (ASFA) et de la Police en Coupe de l'Union des Fédérations ouest-africaines (UFOA) ainsi que les exploits réalisés par les équipes sénégalaises (JA, Gorée, Jaraaf) en coupes africaines des clubs ont gardé intacte la popularité du football. En dépit de l'exode des meilleurs joueurs du championnat, les clubs sénégalais, soutenus par des mécènes et par des entreprises –la Société électrique et industrielle du Baol (SEIB), la Société sénégalaise d'Importation, de Distribution et d'Exploitation cinématographique (SIDEK), le Port autonome de Dakar (PAD), la Société nationale de commercialisation des oléagineux (SONACOS), etc. – ont su se renouveler. Les affiches du championnat national attiraient toujours du monde (Koumé : 2013 : 712).

*Zone II* a connu deux vies : la première s'étend de 1980 à 1982 alors que la seconde va de 1983 à janvier 1985. De 1980 à 1982, le journal comptait 16 pages et son prix était de 150 francs. De 1983 à 1985, la pagination passe à 20 puis à 16 pages. Le prix a connu une hausse, de 150 à 200 francs. *Zone II* n'était pas un journal exclusivement sportif. Il avait une partie consacrée à la culture et aux faits de société<sup>11</sup>. *Zone II* qui couvrait l'ensemble des activités des pays membres de la deuxième zone du CSSA, disposait d'un réseau de correspondants. En raison des obstacles monétaires et linguistiques - avec l'utilisation de l'anglais dans un contexte de création de la Confédération de la Sénégambie après le putsch avorté de Kukoï Samba Sagna - ce journal disparaît en janvier 1985. C'était à quelques mois de la qualification historique de l'équipe nationale de football à la CAN 86, avec l'arrivée d'une génération talentueuse de professionnels évoluant dans les meilleurs clubs français (les « SÉNEFS ») comme Jules Bocandé, Oumar Guèye Sène, Racine Kane, Roger Mendy, Thierno Youm, etc.

### **Les désillusions du Supporter**

Espérant tirer profit du renouveau de l'équipe nationale et de l'engouement des Sénégalais pour le football à travers la campagne de solidarité en faveur des « Lions » à l'occasion de la CAN Caire 86, le publiciste, Roger Saint-Soutane, lance le mensuel *Le Supporter* en février

<sup>11</sup> La section sportive était dirigée par Serigne Aly Cissé (qui était en même temps le directeur de la rédaction) alors que la partie culturelle était placée sous la responsabilité de Malal Ndiaye.

1986 (voir le n° 00), à quelques semaines de cette compétition à laquelle le Sénégal prenait part après 17 ans d'absence. Le paysage médiatique était aussi marqué par l'absence d'un journal sportif après l'échec du supplément sportif du *Soleil*, *Zone II*. « Notre objectif de départ était de *combler ce vide* mais aussi d'encourager, de *supporter* et de *stimuler* aussi bien les « *Lions* » que le public sportif. C'est pourquoi nous avons choisi le titre de *Supporter* », explique son directeur de publication, Roger Saint-Soutane (Sarr : 1995 : 9). Outre le sport, ce journal comprenait une rubrique culturelle. Avant Caire 86, le tirage était de 5 000 exemplaires avant de tomber à 2 000 (Sarr : 1995 : 9). Cette chute du tirage s'explique par le dénouement inattendu de la campagne de l'équipe nationale qui se termine par un échec cuisant suivi d'une crise aiguë du football sénégalais. L'absence du Sénégal à la CAN 1988 n'arrange pas les choses. Même si en 1990, l'équipe nationale a retrouvé le haut niveau africain en atteignant la demi-finale de la CAN d'Algérie, le *Supporter*, dont la parution n'était pas régulière, disparaît en 1991. Les vases au niveau de la périodicité (mensuel-bimensuel), du format (magazine-tabloïd), de la pagination et du prix signent son arrêt de mort.

### **La « révolution » du Sportif**

C'est le plus complet des titres sportifs que le Sénégal ait connus, en raison de la qualité de son équipe rédactionnelle, de son réseau de correspondants, des moyens de départ (20 millions de FCFA). Il a marqué une rupture avec tout ce qui se faisait jusque-là dans le traitement de l'information sportive. C'est un hebdomadaire omnisports de huit pages lancé le 10 septembre 1991 par Pape Diouf (le directeur) et par Mamadou Koumé (le directeur de publication).<sup>12</sup> Ils ont saisi la perspective de la CAN de 1992, organisée par le Sénégal, pour inscrire le lancement du *Sportif* dans cette dynamique.

Ce journal a connu deux formats : standard (les 18 premiers numéros parce que ses responsables voulaient innover en mettant en valeur les photos) et tabloïd. De même, le prix est passé de 400 à 300 francs. Le *Sportif* misait sur un traitement en profondeur de l'actualité sportive à travers des dossiers et des analyses. En couvrant le championnat national de football, il innovait en mettant l'accent sur l'analyse technico-tactique des matches, sur les statistiques (à jour) et sur le comportement de tous les acteurs. Il y avait des envoyés spéciaux dans les régions pour couvrir les matches du championnat de football. Il en était de même pour les coupes continentales auxquelles prenaient part des clubs sénégalais ou les équipes nationales. Le *Sportif* s'ouvrait aussi sur l'extérieur. En France, où évoluaient beaucoup de footballeurs professionnels sénégalais et où était basé son directeur Pape Diouf, le journal disposait d'un réseau de correspondants<sup>13</sup>.

Après l'échec de « Sénégal 92 », le journal relaie la déception du public en traversant une période difficile. Le football représentait en moyenne les deux-tiers de sa pagination. Les difficultés s'exacerbent à la suite de l'échec du gala de football que le journal avait

<sup>12</sup> Pape Diouf a été un journaliste reconverti en agent de joueurs. Mamadou Koumé a été journaliste puis adjoint au chef de la rubrique sportive du *Soleil* de 1979 à 1985.

<sup>13</sup> Le *Sportif* bénéficiait de la collaboration de l'entraîneur français Arsène Wenger, des journalistes Vincent Machenaud et Jean-Louis Pacull et d'un spécialiste du football sud-américain, Francis Huertas.



conjointement organisé avec le club de football de Louga, le Ndiambour. L'objectif visé par les responsables du journal à travers ce gala était de « trouver des moyens d'assurer son existence »<sup>14</sup>. L'affaire finit entre les mains de la justice (où elle est toujours pendante). Le n° 80 daté du 29 mars 1993 marque la fin du *Sportif*. Le 22 novembre 1993, l'ancien directeur de publication du *Sportif*, Mamadou Koumé, associé à un ancien ministre et dirigeant sportif sénégalais, El Hadji Malick Sy « Souris », lance *Le Nouveau Sportif* et reste fidèle à l'esprit du *Sportif*. Les difficultés financières emportent le titre.

À côté de ces titres, on peut citer d'autres qui ont connu une existence éphémère ou qui continuent à paraître mais irrégulièrement. Dans ce dernier lot, on peut citer *Football Mondial* spécialisé dans une seule discipline, comme son titre l'indique. Il donne des informations sur le football en Afrique, en Europe et dans le reste du monde. Son fondateur est Amadou Moustapha Ndiaye, dit Mac Ndiaye. Le magazine *Football Mondial* est passé de trimestriel à mensuel.

Dans le rayon des journaux qui ont connu une existence éphémère, on note *Senesport*, un périodique d'informations sportives, culturelles et sociales lancé en février 1986 (à l'approche de la Coupe d'Afrique des nations de football du Caire en 1986) par Majib Sène qui a participé à l'expérience d'*Omnisport*. Ce journal de huit pages a connu deux formats : tabloïd (vendu à 300 francs) et magazine (cédé à 100 francs). Il n'avait pas de périodicité fixe. D'un tirage moyen de 3 000 exemplaires, selon son directeur de publication, *Senesport* a sorti 31 numéros avant de mettre la clef sous le paillason (Sarr : 1995 : 12).

On peut aussi évoquer *Thially Info-Sport*, un mensuel omnisports. C'est un tabloïd de huit pages mis sur le marché le 1<sup>er</sup> novembre 1990 par un ancien international de football, Abdoulaye Diallo « Matraï ». Son prix était de 200 francs. Après 11 numéros, l'expérience tourne court. Le journal réapparaît en mai 1994, à la veille de la Coupe du monde de football, sous le titre de *Thially Info-Foot*. La pagination, le format et le prix restent inchangés. Mais le comité de rédaction est constitué en majorité par des étudiants du CESTI, l'école de journalisme de Dakar. L'expérience ne dure que trois mois, car le journal disparaît en juillet 1994. À côté de *Thially*, on peut citer *Media Sport*, un tabloïd de huit pages dont le premier numéro date de mars 1992. Lancé par Ababacar Diouf, ce mensuel vendu à 300 francs traitait du sport et de la musique. *Miroir Sports*, mis sur le marché en 1995 par le journaliste Mamadou Pascal Wane, disparaît au bout de deux numéros.

### 1-3 Les journaux sportifs des années 2000 : *Stades* et ses suivants

La fin des années 1990 est marquée par la quasi-absence de titres sportifs dans le paysage médiatique sénégalais. Au début des années 2000, le football local est en crise. Cela a conduit une large frange du public à déserté le championnat national dont le spectacle manque de

<sup>14</sup> Voir *Le Sportif* n° 68 du 21 décembre 1992, pp. 4-5.

relief contrairement aux affiches européennes diffusées sur le petit écran (Koumé : 2013 : 712). La lutte traditionnelle occupe le vide occasionné par le déclin du football local et la perte de vitesse du basket-ball sénégalais. Chantre de la négritude, Senghor avait à cœur de rassembler les Sénégalais autour d'un passé commun et de donner à la nation des fondements historiques et culturels (Koumé : 2013 : 711). C'est ainsi qu'il fit de la lutte traditionnelle sénégalaise un « sport national » (Deville-Danthu 1997 : 112). Elle faisait appel aux instruments musicaux traditionnels comme le tam-tam, évoquait la langue wolof – à travers le *bakk*<sup>15</sup> - le port vestimentaire – le *ngimb* ou pagne – et magnifiait le terroir et la mémoire du groupe auxquels appartenaient les différents champions. La lutte traditionnelle était perçue comme une tentative de valorisation des cultures nationales, ce qui cadrerait avec le discours officiel sur l'enracinement (Koumé : 2013 : 711). Au début des années 2000, elle a su tirer profit de cette forte médiatisation.

Au cours de cette période, on a enregistré la naissance de quelques titres traitant de sport. Si certains ont pu survivre et continuent à paraître, de nombreuses publications ont été des aventures éphémères. À la base de la création de ces titres, la disponibilité et la gratuité d'informations sportives sur le net, l'essor de la lutte traditionnelle amplifié par les directs de la télévision et la starisation des « lutteurs millionnaires », le renouveau de l'équipe nationale de football, à partir de la CAN 2000 et ses exploits en 2002 avec notamment sa finale à la CAN et son remarquable parcours en Coupe du monde en Corée du sud et au Japon. Mais ses échecs, à partir de la CAN 2004, et la crise institutionnelle du football sénégalais vont desservir les journaux sportifs<sup>16</sup>.

### **Lion : une expérience éphémère**

Lorsque le Groupe Com 7, éditeur à l'époque des quotidiens *Info 7* - disparu depuis des kiosques - et du *Populaire*, lançait, en septembre 2001, l'hebdomadaire *Lion*, c'était au lendemain de la qualification de l'équipe nationale de football pour la Coupe du monde 2002. L'équipe rédactionnelle est constituée des journalistes sportifs des deux quotidiens du Groupe Com 7. Le journal de huit pages insistait sur quatre disciplines considérées comme majeures par la rédaction : le football, la lutte, le basket et l'athlétisme, des disciplines dont l'actualité intéressait particulièrement le public. Mais la pagination la plus importante est consacrée au football, surtout aux joueurs de l'équipe nationale et aux échos sur leurs prestations dans les clubs européens où ils évoluaient. Le tirage atteint 13 000 exemplaires et le journal passe bi hebdomadaire à l'occasion de la CAN 2002. Selon son ancien rédacteur en chef, l'absence d'une rédaction autonome et des problèmes de coordination ont plombé l'expérience qui s'arrête en 2007<sup>17</sup>.

<sup>15</sup> Chants gymniques.

<sup>16</sup> Sur les échecs de l'équipe nationale et la crise du football sénégalais, voir Koumé (2013 : 720-726)

<sup>17</sup> Entretien avec Harouna Dème, rédacteur en chef de *Lion*, Dakar le 4 juin 2013.

### **Stades : navire amiral du groupe Africome<sup>18</sup>**

En octobre 2003, *Stades* voit le jour. D'abord hebdomadaire, il passe bi hebdomadaire avant de devenir quotidien en janvier 2004. Le journal consacre l'essentiel de ses pages au football. Il a aujourd'hui un tirage moyen de 40 000 exemplaires. Une bonne gestion par son directeur, Mamadou Ibra Kane (qui a fait ses études supérieures en Russie), est sans doute à l'origine de la place que ce journal occupe dans la presse quotidienne dakaroise. *Stades* est au second rang par le tirage - une moyenne de 35 000 exemplaires - après *l'Observateur* - 90 000 exemplaires, selon la direction du journal. Il possède sa propre imprimerie et se trouve être le seul journal qui a des envoyés spéciaux lorsque l'équipe nationale de football se déplace à l'étranger. Au fil des ans, il s'est constitué un lectorat fidèle. Le contenu de *Stades*, dont la pagination varie suivant l'actualité (huit ou douze pages), est sobre. Il est constitué d'un maximum de petits articles. La une et les pages centrales sont en quadrichromie. La particularité de ce journal est qu'il consacre des articles au football guinéen. Une option qui s'explique par le nombre de Guinéens amateurs de football vivant à Dakar. En plus, la lutte traditionnelle sénégalaise est totalement absente de ses pages, car le même éditeur publie un journal exclusivement consacré à cette discipline.

Lancé le 19 décembre 2005, *Sunu Lamb* (litt. « Notre lutte traditionnelle ») est le premier quotidien sportif spécialisé dans le traitement de la lutte. Il a un tirage moyen qui oscille entre 7000 et 8000 exemplaires. Il connaît parfois des pics lors des grandes affiches de lutte. Le plus fort tirage a été atteint le 1<sup>er</sup> août 2011 avec 127 000 exemplaires, au lendemain du combat de lutte entre deux champions de l'arène sénégalaise Balla Gaye 2 et Mohamed Ndao « Tyson ». La lutte étant très prisée dans un milieu comportant beaucoup d'illettrés, *Sunu Lamb* privilégie les illustrations. En raison des pratiques mystiques très courantes dans le milieu de la lutte, la collecte de l'information n'est pas chose aisée. Il arrive que les journalistes soient parfois assimilés à des « ennemis » pour avoir écrit un article ou fait un commentaire jugé peu favorable par l'un des camps en compétition.

### **Walf Sports et Waa Sports : un modèle économique peu viable**

C'est le 31 décembre 2005 que le Groupe Walfadjri a lancé son journal sportif *Walf Sports* qui tirait entre 8000 et 10 000 exemplaires à la fin de l'année 2012. Le journal a défini des principes de base, en se focalisant sur les disciplines porteuses comme le football et la lutte. Ce qui lui permet d'avoir un tirage plus important quand l'équipe nationale réussit ses matches ou s'il y a une grande affiche de lutte. À ces occasions, *Walf Sports* peut tirer jusqu'à 15 000 ou 20 000 exemplaires<sup>19</sup>. Contrairement aux autres journaux spécialisés, *Walf Sports* a une manière particulière de traiter l'actualité de la lutte. « Nous avons une orientation spécifique concernant le traitement de l'information. Nous mettons l'accent sur les articles de fond, c'est-à-dire les analyses et les enquêtes pour se démarquer un peu des comptes rendus qui plombent les journaux. À cela, il faut ajouter les rubriques initiées comme *Que devient-*

<sup>18</sup> Le Groupe Africome est éditeur des quotidiens sportifs *Stades* et *Sunu Lamb*.

<sup>19</sup> Entretien avec Tidiane Kassé, rédacteur en chef de *Walf Sports*, Dakar le 5 novembre 2012.

*il ? une sorte de rétrospective. Enfin, nous avons su travailler dans la durée et se forger une place dans le paysage médiatique », explique M. Kassé<sup>20</sup>. *Walf Sports* était un journal de huit pages, avec différentes rubriques, dont le football et la lutte. Comme pour *Sunu Lamb*, la place réservée aux photos est plus importante que celle consacrée aux textes dans *Walf Sports*. Le cœur de cible de ces deux journaux est constitué d'analphabètes. « La lutte se vend avec les photos des lutteurs. Les gens achètent uniquement le journal parce qu'il y a un joli poster de Balla Gaye 2 ou de Eumeu Sène »<sup>21</sup>.*

*Walf Sports* cesse de paraître le 31 décembre 2012. Deux mois avant, le propriétaire du Groupe Walf, Sidy Lamine Niass, avait annoncé la fin de la parution du titre et sa décision de le céder aux employés du journal, y compris le matériel de travail. C'est le 14 janvier 2013 que le nouveau titre apparaît sous le nom de *Waa Sports*. Il ressemble comme son ombre à *Walf Sports*. Les débuts sont difficiles avec le départ d'une dizaine de journalistes. Le journal, qui fonctionne sur le modèle d'une société des rédacteurs, n'a pas de moyens importants. À la place des salaires, des cachets sont versés et de manière irrégulière.

### ***Tout le Sport : une parution irrégulière***

Le projet débute en novembre 2012 avec une équipe rédactionnelle de quatorze journalistes et trois photographes et une dizaine de personnes au sein de l'administration. Le journal tirait entre 3000 et 5000 exemplaires. La parution est irrégulière. En moins d'un an, la publication a connu deux arrêts liés aux désaccords entre les actionnaires<sup>22</sup>. Des arrêts qui ne permettent pas de conquérir un lectorat fidèle. Malgré les difficultés, *Tout le sport* est un produit qui se singularise des autres journaux sportifs par la qualité de ses articles.

D'autres publications ont été lancées ces dernières années. Mais elles ont eu une existence éphémère. Dans le lot, on peut citer un quotidien spécialisé sur la lutte, *Leweto* lancé le 21 février 2010 par deux jeunes femmes journalistes. D'un tirage compris entre 5 000 et 7 000 exemplaires, selon ses promotrices, *Leweto* avait réussi à accrocher une partie du public à l'occasion des grandes affiches de la lutte traditionnelle sénégalaise. « Nous avons vendu 10 000 exemplaires au lendemain de la victoire de Balla Gaye 2 sur Yékini. Ce qui montre que le journal est apprécié par les lecteurs », soutient Awa Marone, une des promotrices du journal<sup>23</sup>. Le partenariat noué avec un imprimeur dont les locaux abritaient le journal n'a pas été concluant. Des problèmes liés à l'impression ont contraint le titre à s'arrêter en décembre 2012.

En 2005, le groupe Sud Communication, dans une tentative de diversification de ses produits, lançait le quotidien *Match*. Autour d'une petite équipe, Abdoulaye Ndiaga Sylla, un touche-à-tout et vétéran de la presse sénégalaise, essaya un traitement original de l'actualité

<sup>20</sup> Entretien à Dakar, le 5 novembre 2012.

<sup>21</sup> Tidiane Kassé, dixit.

<sup>22</sup> Le journaliste Ndiassé Samb, l'ancien footballeur Cheikh Seck et l'imprimeur Youssou Lakoune, entré dans la société moins de six mois après le démarrage. Ce dernier, amateur de lutte, est devenu actionnaire parce que le journal ne pouvait plus prendre en charge le coût très élevé de l'impression.

<sup>23</sup> Entretien à Dakar, le 7 novembre 2012.

sportive en misant sur le football et la lutte. Même si le journal affiche un tirage de 5 000 exemplaires, il ne sera jamais rentable et dépose le bilan en 2007.

L'existence éphémère des titres sportifs est liée à des problèmes structurels et conjoncturels.

## II. DES TITRES LOURDEMENT HANDICAPÉS

La presse sportive est en butte à d'énormes difficultés. Les causes sont de deux ordres. Il y a des causes externes et des facteurs internes, c'est-à-dire inhérents au fonctionnement des journaux de sport, parmi lesquels on peut citer la faiblesse du taux des lecteurs.

### 2-1 La faiblesse du lectorat.

La presse sportive souffre cruellement de la faiblesse du lectorat, même si le sport est devenu un véritable phénomène de société. Une presse florissante, c'est un truisme de le dire, dépend en grande partie du lectorat. C'est ce qu'a compris Aly Kheury Ndaw lorsqu'il écrivait à l'intention des lecteurs d'*Omnisport* : « (...) C'est vous dire de quel poids votre décision d'acheter régulièrement votre hebdomadaire nous aiderait à pouvoir vous rester fidèle »<sup>24</sup>.

La faiblesse du lectorat s'explique par plusieurs facteurs. Les principaux concernés, à savoir les sportifs, n'achètent pas les journaux de sport. À ce propos, un éditorialiste d'*Omnisport* faisait remarquer : « Nous avons espéré que les responsables de clubs auraient soutenu notre action. Car ce que nous leur apportons, c'était une plate-forme, un lieu de rencontre. Certains ne l'ont pas compris (...). Nous attendions d'eux que ce journal devînt le leur, qu'ils s'en servissent pour aider à la promotion du sport »<sup>25</sup>. Peut-être aussi parce que le niveau d'instruction des sportifs ne leur permet pas généralement d'acheter les journaux.

À un niveau général, un problème de pouvoir d'achat se pose avec la paupérisation des populations. Le sport est avant tout une affaire de jeunes. Ce sont les étudiants et les élèves qui, le plus massivement, marquent leur préférence pour la rubrique sportive. Ensuite, viennent les couches moyennes. Il s'y ajoute qu'ils sont confrontés à d'autres difficultés. Selon Alassane Diédhiou - qui a cependant omis de mentionner les chômeurs parmi les lecteurs assidus de la rubrique sportive - ce qui caractérise les étudiants et les élèves, c'est qu'ils n'ont pas de pouvoir d'achat (Diédhiou : 1988 : 743).

L'autre handicap est que la lecture communautaire des journaux est entrée dans les mœurs au Sénégal. Le Sénégalais est quelques fois réticent à sortir de l'argent pour acheter un journal.

<sup>24</sup> A. K. Ndaw, « Faire un journal », *Omnisport*, nouvelle série, n° 1 du 9 mai 1973, p. 2.

<sup>25</sup> Voir l'éditorial d'*Omnisport*, nouvelle série du 9 mai 1973.

De ce fait, un numéro est lu en moyenne par une dizaine de personnes. Il y a aussi des pratiques occultes, comme le piratage, qui se fait au détriment de la messagerie. Elles sont souvent l'œuvre de propriétaires de journaux contractuels de l'Agence de distribution de presse (ADP), qui louent souvent les journaux à la modique somme de 25 francs CFA. À cela est venue se greffer la concurrence des sites d'information spécialisés qui fournissent gratuitement au public sénégalais des informations pointues sur le sport.

La faiblesse du taux des lecteurs a également pour cause l'analphabétisme. Les faibles tirages des journaux n'arrangent pas les choses. Le tirage des dix-neuf quotidiens dakarois est à peine 200 000 exemplaires par jour alors que la région de Dakar représente à elle seule un bassin de 400 000 lecteurs potentiels (Paye : 2013 : 647).

## 2-2 Une publicité qui ne rapporte pas gros

Les recettes publicitaires représentent environ 60 % du compte d'exploitation des journaux sportifs au Sénégal contre 40 % pour les ventes. « *L'enthousiasme, la foi, la compétence ne suffisent pas. Ce qu'il faut, c'est de l'argent (...). Or, en matière de presse, l'argent, c'est dans l'ordre : la publicité et le lectorat* », pouvait-on lire dans un éditorial d'*Omnisport*<sup>26</sup>. La publicité n'est pas accessible à tout le monde. Les agences imposent leur loi<sup>27</sup>. Comme les journaux sportifs relaient la morosité ambiante du sport sénégalais - à l'exception de la lutte - les annonceurs préfèrent donner de la publicité aux quotidiens aux tirages plus ou moins importants pour toucher un lectorat plus large. Il faut souligner que la particularité de la publicité dans la presse écrite au Sénégal est que l'État est le principal annonceur devant les sociétés privées, notamment celles de téléphonie comme *Orange*, *Expresso* et *Tigo*. Or, la publicité institutionnelle - celle octroyée par les ministères, les sociétés nationales et autres démembrements de l'État - va plutôt aux quotidiens d'information générale et surtout au journal *Le Soleil*. En outre, quand l'État concède de la publicité, il peut attendre plusieurs années pour honorer ses factures (Paye : 2013 : 647). Le secteur des équipements sportifs vendus par des maisons spécialisées n'est pas très développé au Sénégal. Cela explique en partie l'indigence des ressources publicitaires des journaux de sport. Le peu d'intérêt du sport africain pour les firmes internationales spécialisées dans le marketing sportif, l'étroitesse du marché de la consommation en Afrique, les conséquences de la crise économique mondiale sur les pays africains et la réduction comme une peau de chagrin des ressources de l'État africain expliquent également le peu de ressources publicitaires dont disposent les journaux de sport.

<sup>26</sup> *Omnisport*, nouvelle série, n° 1 du 9 mai 1973.

<sup>27</sup> Dès 1973, *Omnisport* dénonçait la domination du marché de la publicité par l'agence Havas. Dans son éditorial du 9 mai 1973, on peut lire : « *En l'état actuel, il y a domination du marché de la publicité par un seul organe tout puissant (Agence Havas). Sans sa bénédiction, il n'était guère possible de faire face aux multiples frais qu'occasionne la confection d'un journal. Il restait bien sûr à se prostituer, à se vendre au plus offrant pour survivre. Nous n'avons pas voulu manger de ce pain. Notre probité intellectuelle et notre conscience professionnelle ne seraient pas seules en cause. Il y allait de la gloire du sport, sublimation pensons-nous de l'épanouissement de l'homme* ».

Au moment où les ressources publicitaires se raréfient, les coûts de fabrication sont exorbitants. L'ex-directeur de publication du *Sportif* et du *Nouveau Sportif* souligne qu'en 1995 un exemplaire d'un journal de huit pages tabloïd coûtait 45 francs CFA à l'éditeur au Burkina Faso contre pratiquement le double au Sénégal. Pour *Omnisport*, chaque numéro coûtait en moyenne 250 000 francs CFA. Pour compenser une telle dépense sans tenir compte des charges sociales, il fallait vendre 5 000 exemplaires à 50 francs CFA. S'il fallait tenir compte desdites charges, chaque numéro aurait dû être proposé à 600 francs CFA au lecteur. Au bout de 35 numéros, *Omnisport* s'était retrouvé avec une ardoise de 10 millions de francs CFA. *Zone II* avait enregistré un déficit de 50 millions de francs CFA au bout de deux années de fonctionnement.

Face aux difficultés liées à la publicité, un journal comme *Zone II* avait recours au doublage (Sarr : 1995 : 24). Autrement dit, une publicité faite dans *Le Soleil* était passée dans son supplément sportif, ceci pour attirer les annonceurs. Pour *Waa Sports*, les recettes publicitaires sont tellement dérisoires que le journal n'a pas mis en place un service commercial au risque d'alourdir les charges. Le Groupe Africome s'en tire pas mal. Ses recettes publicitaires, provenant essentiellement des sociétés privées, s'élèvent à 150 millions de francs CFA par an<sup>28</sup>.

### 2-3 Distribution : les aléas d'un quasi-monopole

La distribution est un des maillons faibles de la presse sénégalaise. Elle est assurée par l'ADP et par le secteur informel qui imposent leurs conditions aux publications. À propos d'un jeu concours organisé par une compagnie aérienne de la place et le *Nouveau Sportif*, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations 1994, on pouvait lire sous la plume de son directeur de publication : « 200 personnes ont pris part au jeu concours. Il y en aurait eu plus si la diffusion du journal était mieux assurée. Quelques lecteurs n'ont pu se procurer tous les six numéros sur lesquels il fallait jouer. Nous promettons de chercher les moyens de mieux diffuser ce journal »<sup>29</sup>. Ainsi, il pose sans ambages le problème de la distribution. De plus, les promoteurs des journaux jugent très élevée la commission de 32 % prélevée par l'ADP sur toutes les ventes par elle effectuées. Cela est dû au fait que 20% des commissions reviennent aux crieurs. Le Groupe « *Sud Communication* » et d'autres nationaux ont tenté de briser le monopole de l'ADP en mettant sur pied la messagerie « Marketing Presse » - dont le taux de la commission était de 27 % - chargée de la vente et de la promotion du journal *Sud-Quotidien* et d'autres titres. Aujourd'hui, certains directeurs de publication choisissent les canaux informels de la distribution. *Waa Sports*, qui tire en moyenne à 5000 exemplaires, est vendu en grande partie par les crieurs de l'informel. C'est aussi le cas du Groupe Africome qui distribue ses titres par l'informel (80% de ses tirages) et par l'ADP pour les régions (20%). D'ailleurs, l'objectif d'Africome est de mettre en place un réseau de distribution sur l'ensemble du territoire. C'est le dernier chaînon manquant pour contrôler d'amont en aval toute la chaîne de la presse écrite : intrants, impression, édition et distribution.

<sup>28</sup> Chiffre fourni par son directeur, Mamadou Ibra Kane.

<sup>29</sup> Lettre de l'éditeur, *le Nouveau Sportif*, n° 7 du lundi 21 mars 1994, p. 2.

## 2-4 Les victimes d'un partage inégal de l'aide à la presse

Dans ce cadre du Fonds d'appui à la presse, l'État octroie des aides publiques aux entreprises de presse en vertu de la loi n° 96-04 du 22 février 1996 relative aux organes de communication sociale et aux professions de journaliste et de technicien. Cette loi prévoit des critères d'éligibilité et de modulation dans l'octroi de l'aide à la presse<sup>30</sup>. Les journaux de sport sont victimes d'un partage inégal de cette aide à la presse. Pour preuve, la subvention à la presse du budget 1991 du ministère de la Communication était 74 200 000 francs CFA<sup>31</sup>. La presse sportive n'avait reçu que 700 000 francs CFA dont 500 000 francs CFA pour *Le Sportif* et 200 000 francs CFA pour *Football Mondial*. Ainsi la part réservée aux titres sportifs représente moins de 1 % de l'enveloppe. La grosse part de la subvention est revenue aux journaux d'information générale avec les « *Quatre mousquetaires* », à savoir *Sud-Quotidien*, *Le Témoin*, *Wal Fadji*, et *Le Cafard libéré*, qui se sont partagés 48 800 000 francs CFA, soit 12 200 000 francs CFA pour chacun contre 16 000 000 francs CFA pour le journal du service public, la SSPP *Le Soleil*.

Si nous ne disposons pas de chiffres pour l'année 1993, les anciens responsables de la presse sportive déclarent tous n'avoir pas été subventionnés. En 1994, la subvention allouée à la presse a connu une baisse par rapport à l'exercice 1991-1992 passant de 74 200 000 francs CFA à 40 millions de francs CFA. Un seul journal sportif avait été subventionné, en l'occurrence *Football Mondial* qui n'avait obtenu que 300 000 francs CFA<sup>32</sup>. Pour l'exercice 1995, ce titre avait brillé par son absence de la liste des journaux bénéficiant de la subvention de l'Etat<sup>33</sup>. *Le Sportif* n'avait pas manqué de dénoncer les termes de ce partage inégal, à travers la plume de son directeur de publication : « *Hebdomadaire ayant paru régulièrement de septembre 1991 à mars 1993 avec un tirage régulier qui nous plaçait tout juste après certains hebdomadaires de l'époque et employant des journalistes formés au CESTI, notre journal est moins bien traité que certaines feuilles de chou faites à la sauvette par des personnes que nous ne reconnaissons pas comme faisant partie de notre métier. Il est vrai qu'ils ont une capacité de nuisance très redoutée* »<sup>34</sup>.

Les titres sportifs qui sont nés dans les années 2000 n'ont pas échappé à ce partage inégal du Fonds d'aide à la presse. *Tout le sport* a reçu 7 millions de francs CFA au titre de l'aide à la presse contre 4 millions de francs CFA à *Waa Sports* au cours de leur première année

<sup>30</sup> L'article 59 de la loi 96-04 définit ces critères. Pour les critères d'éligibilité, il s'agit pour la presse écrite dont il est question dans cet article : un tirage au moins de 2000 exemplaires et l'emploi au minimum de cinq professionnels de la communication sociale à plein temps ; l'affectation au moins de 75% de la surface rédactionnelle à l'information politique, économique, sociale, culturelle ou sportive ; le journal doit tirer au moins le tiers de ses ressources de la vente de ses publications, des abonnements et des souscriptions. Quant aux critères de modulation, il s'agit : de la régularité du titre, du nombre de professionnels qui y travaillent, du tirage, de la diffusion et des charges sociales.

<sup>31</sup> Voir l'arrêté ministériel n° 009356 du 30 octobre 1991 autorisant l'octroi des subventions aux organes de presse.

<sup>32</sup> Voir l'arrêté ministériel n° 008614 du 06 octobre 1994.

<sup>33</sup> Voir l'arrêté ministériel n° 007321 du 31 juillet 1995.

<sup>34</sup> Lettre de l'éditeur, le Nouveau Sportif, n°1, du 22 novembre 1993, p. 2.



d'existence<sup>35</sup>. En 2013, le même montant est alloué à ces deux titres : 4 millions de francs CFA<sup>36</sup>. Mais le cas d'Africome qui édite les quotidiens *Stades* et *Sunu Lamb*, est l'exemple le plus achevé en matière de discrimination dans la répartition de l'aide à la presse. *Stades* occupe le deuxième rang des journaux dakarois par le tirage. *Sunu Lamb* a réalisé l'un des plus forts tirages quotidiens de ces dernières années, le 1<sup>er</sup> août 2011 avec 127 000 exemplaires au lendemain du combat de lutte entre Balla Gaye 2 et Mohamed Ndao « Tyson »<sup>37</sup>. Or, au cours des exercices 2013 et 2014 de l'aide à la presse, le Groupe Africome a reçu une subvention d'un montant de 10 millions de francs CFA<sup>38</sup>. Ce qui a soulevé la colère de son patron : « *cette aide n'est distribuée selon aucun critère, avec une violation flagrante de la loi. Le critère d'attribution est très subjectif. Outre le critère politique, le ministère ne tient compte ni du tirage, ni du personnel, ni des impôts acquittés ou non. Beaucoup de quotidiens d'informations générales, aux tirages largement modestes, reçoivent plus que nos journaux qui sont les deuxième et quatrième tirages de la presse quotidienne sénégalaise. Nos journaux n'ont pas une capacité de nuisance comme les quotidiens d'informations générales dont un seul titre est mieux servi que nous. Enfin, le ministère viole la loi en ne publiant pas l'arrêté ministériel de répartition* »<sup>39</sup>. Dans un rapport sur la gestion de l'aide à la presse pour la période 2008-2010, la Cour des comptes<sup>40</sup> semble donner raison au directeur du groupe Africome. Dans l'examen des modalités de gestion de la subvention aux organes de presse, la Cour des comptes a souligné le non respect des critères d'éligibilité et de modulation prévus par la loi n° 96-04 du 22 février 1996. Ce non respect des critères est souvent à l'origine de discrimination entre les titres<sup>41</sup>. La Cour des comptes a constaté également que la plupart des responsables des organes de presse n'ont pas déposé de dossier tendant à démontrer qu'ils remplissaient les critères édictés. La subvention a donc été distribuée suivant des critères autres que ceux prévus par la loi<sup>42</sup>. La Cour des comptes a également dénoncé l'absence de publication de la décision ministérielle d'octroi de la subvention aux organes de presse, conformément à l'article 61 de la loi n° 96-04 du 22 février 1996<sup>43</sup>.

Outre la faiblesse du lectorat, les problèmes de distribution et la répartition inégale de l'aide à la presse, les titres sportifs sénégalais souffrent des mauvaises performances du sport sénégalais.

## 2-5 Une presse qui tousse quand le sport s'enrhume

<sup>35</sup> Chiffres fournis par Tidiane Kassé et Ndiassé Samb, directeurs de publication de ces journaux.

<sup>36</sup> Voir l'arrêté ministériel n° 009767 du 24 juin 2013.

<sup>37</sup> Chiffre fourni par la direction d'Africome.

<sup>38</sup> Voir les arrêtés ministériels n° 009767 du 24 juin 2013 et n° 015051 du 25 septembre 2014.

<sup>39</sup> Entretien avec Mamadou Ibra Kane, le directeur du Groupe Africome. Nous précisons que dans le cadre de ce travail, nous avons pu accéder aux arrêtés ministériels portant octroi de la subvention de l'aide à la presse aux organes de la place.

<sup>40</sup> Nous avons pu consulter le rapport définitif de janvier 2015 de la Chambre des affaires administratives de la Cour des comptes sur la gestion de l'aide à la presse pour la période 2008-2010. C'est un document inédit.

<sup>41</sup> La Cour des comptes a noté en guise d'exemple qu'en 2008, le Groupe Sud Communication qui gère une radio avec cinq stations régionales et un quotidien a reçu le même montant (18 millions de francs CFA) que le journal *le Témoin* qui ne dispose que d'un hebdomadaire.

<sup>42</sup> Rapport cité, p. 6.

<sup>43</sup> Rapport cité, p. 8.

La presse sportive spécialisée a surtout été desservie par les mauvais résultats du sport sénégalais depuis l'indépendance, notamment ceux du football, la discipline phare. Le football sénégalais a connu une ère fastueuse allant de la période aofienne à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football 1968, en passant par les Jeux de l'Amitié de 1963 à Dakar. Les succès de l'équipe nationale de football en Coupe Amical Cabral de la Zone de développement sportif n° 2, les exploits réalisés par les équipes sénégalaises en Coupe de l'Union des fédérations ouest-africaines (UFOA) et en coupes africaines des clubs ainsi que la qualification historique des « Lions » à la CAN « Caire 86 » ont permis au football de résister face à la popularité du basket-ball. C'est après l'échec de la CAN 1992 organisée au Sénégal que le football est entré véritablement en crise<sup>44</sup>. Ce qui a beaucoup influé sur la santé des journaux sportifs. Le public ne s'intéresse aux journaux sportifs que quand les résultats suivent. Le directeur de publication du *Sportif* évoquait les incidences négatives des résultats sportifs sur les titres de sport en ces termes : « *Journal d'un seul sujet (le sport), nous souffrons du fait que la principale composante de ce sujet, le football et notre représentation tant au niveau des sélections nationales que des clubs, est en pleine crise avec leurs mauvais résultats. L'état de la presse sportive est largement tributaire de celui du sport-roi : le foot et sa représentation* »<sup>45</sup>. Le foot n'a pas en particulier cette belle santé qui aurait permis aux supporters sénégalais de flatter leur ego. Au début des années 2000, l'équipe nationale est devenue la vitrine d'un football profondément en crise. Ses bons résultats sur la scène africaine et sa qualification historique à la Coupe du monde de 2002 ne constituent qu'une éclaircie dans la grisaille. Depuis 2004, avec la fin de cycle d'une génération talentueuse amenée par El Hadj Diouf et Khalilou Fadiga, l'équipe nationale est tombée dans une profonde léthargie avec des échecs cuisants aux CAN 2004, 2008, 2012 et 2013. Le football local continue sa traversée du désert en raison des mauvais résultats des clubs sur la scène africaine et d'un championnat national incapable d'attirer le public.

Au plan médiatique, les journaux sportifs sont concurrencés par la télévision, notamment par *Canal Plus Afrique*, filiale de *Canal Plus France*, qui diffuse les coupes européennes des clubs et les championnats européens les plus attractifs (*Liga*, *Calcio*, *Bundesliga*, *Ligue 1* et *Premier League*) où évoluent les meilleurs footballeurs professionnels sénégalais (Koumé : 2013 : 711). Contrairement aux journaux sportifs, la force de l'image télévisuelle vient suppléer les carences liées à l'analphabétisme. Cela a poussé une partie du public à tourner le dos au championnat national. Il s'y ajoute que le football est supplanté par la lutte devenue un véritable spectacle sportif grâce à l'arrivée de nouveaux sponsors (les sociétés de téléphonie mobile) en quête de parts de marché, à l'émergence d'une nouvelle classe de lutteurs adeptes du sport *business* (Moustapha Guèye le « Tigre de Fass », Mohamed Ndao « Tyson » et le « Bul Faale », « Yekini », « Balla Gaye 2 », etc.) et à l'avènement de nouvelles chaînes audiovisuelles privées (radios et télévisions) qui accordent une large place au wolof dans la couverture des grands événements, notamment sportifs. (Koumé : 2013 : 711).

<sup>44</sup> Sur l'équipe nationale et les crises récurrentes du football sénégalais, lire Koumé : 2013.

<sup>45</sup> Voir la Lettre de l'éditeur, *le Nouveau Sportif*, n° 1 du 22 novembre 1993, p. 2. De la coupe d'Afrique des nations Tunis 1965 à aujourd'hui, les campagnes se suivent et se ressemblent. Elles se sont toutes soldées par de cuisants échecs. La presse sportive a relayé l'état de déception du mouvement sportif.

## CONCLUSION

La presse sportive présente le double visage, tout d'abord d'une activité somme toute dynamique en comparaison avec ce que l'on peut noter dans les autres pays de l'Afrique noire francophone et ensuite d'un corps de métier où le contexte matériel dans l'ensemble est peu stimulant pour les professionnels. Le public local est friand de tout ce qui touche au sport et particulièrement au football et à la lutte traditionnelle. Malgré cet environnement a priori favorable, l'expansion de la presse est freinée par des facteurs structurels comme le faible tirage des journaux sportifs, leur mévente due au pouvoir d'achat peu consistant des lecteurs, à l'analphabétisme et à une distribution qui s'arrête à Dakar et ses environs.

Au cours de ces dernières années, nombre d'expériences de journaux ont échoué au bout de quelques parutions. Si le groupe Africome tient la route avec ses deux titres *Stades* et *Sunu Lamb*, il le doit davantage à son assise infrastructurelle. La vente au numéro cumulée du tirage de ses deux quotidiens (50 000 exemplaires par jour à 100 francs l'unité) génère difficilement des recettes capables de constituer un matelas financier suffisant pour toutes les charges de fonctionnement. L'éditeur dispose de sa propre imprimerie et se trouve être aussi le principal vendeur de papier journal au Sénégal. Le troisième titre sportif *Waa Sports* a un fonctionnement plus laborieux. Les journalistes ne sont rémunérés que sur la base des bénéfiques produits qui sont insuffisants. Ainsi le niveau des rémunérations se situe en dessous des grilles salariales de la Convention collective des journalistes sénégalais. Compte-tenu des difficultés évoquées plus haut, l'avenir du journalisme sportif au Sénégal résiderait-il dans l'audiovisuel ?

Sous ce rapport, la radio et la télévision sont logées à une meilleure enseigne. Leurs programmes comportent des émissions sportives - talk-show, présence de consultants et commentaires en direct lors des grandes affiches - qui exercent une réelle fascination auprès du public. L'avantage que ces deux médias ont sur la presse est que l'essentiel de leurs programmes se déroule principalement en wolof, la langue nationale la plus parlée dans le pays.

En télévision, une « hyper présence » et une « hyper visibilité » sont notées lors des grands combats de lutte avec ce qu'on appelle dans le jargon de ce milieu, le « *face-à-face* ». Il s'agit des séances de promotion des affiches pour lesquelles les protagonistes sont conviés à vanter leurs qualités et à faire un pronostic devant leur adversaire. Souvent ce « *face-à-face* » se déroule en présence des partisans des deux lutteurs et le résultat escompté est l'enthousiasme et la mobilisation populaires. Des prouesses que ne peuvent pas réaliser les journaux sportifs. Dans ce domaine, les trois chaînes privées de télévision (*2STV*, *Sen TV* et *TFM*) font un travail remarquable et sont en voie de supplanter la télévision nationale, la *RTS* qui avait une longueur d'avance mais qui est aujourd'hui sérieusement menacée dans son leadership.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1 – Sources administratives

#### 1. 1. Rapport

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE  
SUDLANGUES

<http://www.sudlangues.sn/>  
sudlangues@gmail.com

ISSN :08517215

BP: 5005

N° 24 - Décembre 2015

Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 77 548 87 99

- Cour des comptes du Sénégal. *Rapport définitif sur la gestion de l'aide à la presse pour la période 2008-2010*, Chambre des affaires administratives, Dakar, janvier 2015, 30 p.

## 1. 2. Arrêtés ministériels portant octroi et répartition de l'aide à la presse

- Arrêté ministériel n° 00 9356 du 30 octobre 1991.
- Arrêté ministériel n° 008614 du 06 octobre 1994.
- Arrêté ministériel n° 007321 du 31 juillet 1995.
- Arrêté ministériel n° 005030 du 18 juin 2007.
- Arrêté ministériel n° 06125 du 14 juillet 2008.
- Arrêté ministériel n° 00840 du 05 février 2009.
- Arrêté ministériel n° 00513 du 21 janvier 2010.
- Arrêté ministériel n° 011255 du 27 décembre 2010.
- Arrêté ministériel n° 003500 du 31 mars 2011.
- Arrêté ministériel n° 009767 du 24 juin 2013.
- Arrêté ministériel n° 015051 du 25 septembre 2014.

## 2 – Ouvrages et revues

- Boulègue, M. (1965) – « La presse au Sénégal avant 1939 », *Bulletin de l'IFAN*, série B, t. XXVII, 3-4, juil. – oct., 715-754.
- Cissé, S. A. (1995) - *Sénégal : Carton rouge*. Dakar : Éditions Niamagne, impr. Saint-Paul, 288 p.
- Deville-Danthu, B. (1995) – « Le démantèlement du mouvement sportif d'A. O. F : L'intégration africaine contre l'expérience aofienne », Colloque *L'A. O. F : Esquisse d'une intégration africaine*, Dakar, 16-23 juillet, 8 p.
- Diédhiou, A. *Les obstacles au progrès de la presse écrite dans le Sénégal contemporain*. Th. 3<sup>e</sup> cycle : sciences de l'information et de la communication. Univ. Paris II Assas, 1988, 2 tomes, 986 p.
- Dieng, A. – A. - *Blaise Diagne, Premier député africain*. - Paris : Ed. Chaka (Coll. « Afrique contemporaine », vol. 7), 1990, 187 p.
- Diouf, P. (2013) – *C'est bien plus qu'un jeu*. Paris : Éditions Grasset, 310 p.
- Guèye, D. (s. d.), *L'itinéraire d'Alassane Ndiaye dit Allou*, Dakar : G. I. A., 96 p.
- Koumé, M. (2013) - « L'équipe nationale de football. De la faste période aofienne aux échecs des années 2000 », pp. 707-728, in : Diop, M. – C. (dir.). *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Le Sopi à l'épreuve du pouvoir*. Paris : CRES-Karthala (Coll. « Hommes et sociétés »), 2013, 835 p.
- (1991) *L'évolution de la presse quotidienne au Sénégal : Paris-Dakar (1937-1961) ; Dakar-Matin (1961-1970)*. Th. Doctorat nouveau régime : Sciences de l'information et de la communication. Univ. Paris II, 425 p.
- (1986) *Le Soleil de Dakar : Évolution et difficultés de l'unique quotidien sénégalais*. Mem. de diplôme de l'IFP. Univ. Paris II, 1986, 109 p.
- Ly, B. (2005) – *Allou : L'âme d'un peuple ?* Dakar : PUD, Dakar, 314 p.
- (s. d.). - *Football : Histoire de la Coupe d'A. O. F*, Dakar/Abidjan : NEA, 315 p.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**  
**SUDLANGUES**

<http://www.sudlangues.sn/>  
[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

ISSN :08517215

BP: 5005

N° 24 - Décembre 2015

Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 77 548 87 99

- (1995) – « La Coupe d'A. O. F de football : Facteur d'intégration sociale ». Colloque, *L'A. O. F : Esquisse d'une intégration africaine*, Dakar, 16-23 juillet, 6 p.
- Mahjoub, F. (1991) – « Presse écrite, radio, télévision : Influence sur les composantes du football africain », *Rapporto sul calcio africano*, Coverciano, 28-29 Ottobre, F. I. G. C., 202-214.
- Pasquier, R. (1962) – « Les débuts de la presse au Sénégal », *Cahiers d'Études africaines*, n° 7, vol. II, 3<sup>e</sup> cahier, Paris : Mouton et C°, 477-489.
- Paye, M. (2014). « La presse et les lobbies dans le nouveau désordre de l'information », pp. 625-653, in : Diop, M. – C. (dir.). *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Le Sopi à l'épreuve du pouvoir*. Paris : CRES-Karthala (Coll. « Hommes et sociétés »), 2013, 835 p.
- Sarr, I. (2005). – « Le journalisme sportif : les préjugés hors-jeu », *Le Soleil* du 9 février 2005, pp. 9-12.
- Sarr, I. (1995). – *Les obstacles au développement de la presse sportive au Sénégal*. Grande enquête de fin d'études, Univ. Cheikh Anta Diop de Dakar : Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI), 61 p.

### 3 - Articles de presse

- *Le Nouveau Sportif*, n° 1 du 22 nov. 1993, lettre de l'éditeur, p. 2.
- *Le Nouveau Sportif*, n° 7 du 21 mars 1994, lettre de l'éditeur, p. 2.
- *Omnisport nouvelle série*, n° 1 du 9 mai 1973.
- *Le Sportif*, n° 55 du 8 septembre 1992, lettre de l'éditeur, p. 1.
- *Le Sportif*, n° 68 du 21 décembre 1992, pp. 4-5.